



NS GROUPE

Votre gestion financière sur-mesure

Avril 2022

Notre newsletter trimestrielle



Après une année 2021 plutôt solide, les actions mondiales ont connu un début d'année difficile, marqué par des ventes importantes de positions. Les investisseurs se préparent à adopter une politique ferme de la part de la FED, exprimée par des hausses régulières et agressives des taux d'intérêts (la première hausse de 0,25 % ayant eu lieu à la mi-mars 2022). Les craintes liées à la persistance de l'inflation ont également conduit à une forte augmentation de la volatilité des marchés.

Le premier trimestre 2022 est caractérisé par la cinquième vague de la pandémie avec le variant Omicron et son contexte géopolitique a fait vaciller le peu de certitudes que nous avons. En effet les difficultés, instabilités et inquiétudes entourant le Covid-19 ont laissé place à celles de la guerre. Le drame qui se joue sur notre continent est un bouleversement géopolitique majeur, alourdissant déjà les évolutions du paysage macroéconomique.

En effet, au 31 mars 2022, la plupart des indices actions internationaux sont dans le négatif depuis le début d'année. Le CAC 40 qui avait su remonter à -0,27 % juste après les fêtes de fin d'année, affiche -6,9 % à 6 659,87, tandis que, l'Eurostoxx 50 qui était en hausse à +0,50 % se trouve en baisse sur trois mois à -9,2 % pour 3 902,52. Le S&P 500 à -0,26 % et le DOW JONES Ind à +0,50 % au 31 décembre s'en sortent respectivement avec -4,9 % à 4 530,41 et -4,6 % pour 34 678,35 depuis le début de l'année. Le MSCI WORLD qui se tenait à -0,45 % a accumulé une baisse de -5,5 % à 3 053,07 depuis début 2022. Concernant le BRENT en baisse de -1,72 % à la fin 2021 est remonté de +38,7 % depuis janvier 2022 à 107,91. L'onze d'or et le blé attestent également d'une hausse de +6,6 % à 1 949,20 et +30,5 % à 1 006,00 sur trois mois.

Des deux côtés de l'Atlantique, les taux se maintiennent, +2.34 pour le US 10 ans, le 10 ans allemand est également dans le positif à +0.55, ainsi que le 10 ans français à +0,98.

Les actions mondiales ont terminé le mois en forte baisse pour la deuxième fois consécutive, en raison de l'incertitude entourant l'issue potentielle du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Les sanctions sévères déclenchées par les pays occidentaux, comprenant l'exclusion de la Russie du système de paiement mondial SWIFT ainsi que le gel des avoirs des oligarques russes ont eu pour effet d'accroître l'inflation ainsi que la volatilité sur les marchés financiers. Dans ce contexte mondial, l'Europe est apparue comme moins performante en raison des craintes de perturbations causées par l'approvisionnement énergétique de la Russie.

De la même façon, les banques européennes ont porté le poids de l'incertitude causé par la guerre en Ukraine ; les investisseurs se questionnant sur l'impact des sanctions économiques en général.

Les actions du Royaume-Uni, d'Amérique latine et d'Asie Pacifique ont su résister à la liquidation et ont clôturé le mois en très légère hausse. Les actions d'énergie et de matériaux ont également terminé le mois en hausse de 2 %, tandis que les actions ayant trait au secteur de la santé, de consommation de base et de services aux collectivités sont restées stables. Les actions liées aux services de sécurité ont souffert du recul des titres de technologies financières et de services aux entreprises. Seules les sociétés de cybersécurité ont su alimenter la performance des fonds ayant vocation à investir dans ce secteur.



Conflit Ukraine - Russie

Le bouleversement s'opérant depuis le mois de février en Europe et dans le monde, risque d'influencer les perspectives du contexte macroéconomique, au sein de la zone euro et plus particulièrement en France, certainement au moment du deuxième trimestre 2022. Cependant, ses impacts et conséquences se répercuteront sur la croissance et a déjà un contact direct avec l'inflation du fait de la flambée des prix des matières premières et de l'énergie. Cet accroissement des prix de l'énergie pèse déjà sur les dépenses des ménages et de fait, sur leur pouvoir d'achat. Le degré d'indexation assez faible des salaires a une incidence non négligeable sur cette inflation. Tout comme lors de la pandémie, et malgré la reprise qui se trouvait en bonne voie, il est également probable que les différentes économies soient impactées par de multiples manques d'approvisionnement, ce qui touchera les chaînes de production. De plus, nous pouvons penser que les échanges tendus influencent les exportations, entraînant ainsi une anxiété concernant les attentes futures ; ricochant de ce fait sur l'investissement.

L'Europe a réagi de manière vive face au conflit, les sanctions prises contre la Russie ont une incidence de volatilité extrêmement forte (dépréciation du rouble), ce qui entraîne des effets sur l'économie européenne et également des sanctions de la part de la Russie (hydrocarbure).



Gaz et pétrole russes

Ce conflit a accéléré la prise de conscience en France, et la nécessité de renouveler l'économie, afin que les ressources soient allouées à d'autres secteurs.

En effet, Jean Castex a fait part de sa volonté de sortir du pétrole et du gaz russes avant 2027. Ce qui semble envisageable aux alentours de 2024 pour le pétrole.

Cette décision est plus compliquée à mettre en œuvre concernant le gaz, étant donné qu'il n'existe pas d'excès de production dans le monde, toutefois 2027 reste crédible. La question subsiste : pouvons-nous nous passer de 20 % du gaz mondial ? Cela restera possible pour la France, néanmoins, ce sera plus complexe pour d'autres pays (l'Italie ou l'Allemagne par exemple). Afin de s'émanciper du gaz russe, il faudra forcément investir ailleurs. Ainsi, il faut réfléchir à la direction que l'on souhaite donner à l'Europe. En effet, il existe des capacités de production au sein de la zone européenne, par le gaz hollandais (dont les robinets avaient été fermés pour des questions environnementales).

Faudrait-il faire machine arrière ?

Serait-il plus décent et vertueux d'acheter du gaz au Qatar ?

Focus

BCE

De son côté, C. LAGARDE a annoncé lors d'une conférence de presse « Nous prendrons toute mesure nécessaire afin de remplir le mandat de maintien de la stabilité des prix de la BCE et de préserver la stabilité financière ». L'amplitude des processus, à la suite des répercussions notoires (tels que le déclin de la confiance, la déstabilisation du dialogue commercial ou encore l'inflation due aux matières premières et aux prix de l'énergie), résultera de l'avancement du conflit.

La BCE discerne les conséquences de ce conflit au sein d'un encadrement économique relatif à la zone euro du fait de la contribution des politiques publiques. Ainsi, la BCE opte pour le soutien de l'effort de guerre, laissant de côté l'inflation. De ce fait, nous pouvons imaginer que le pic de l'inflation est encore devant nous.



FED

Du côté de la FED, J. POWELL, confronté à l'inflation domestique a décidé de durcir son taux et de monter ses taux d'intérêts directs à 11 ou 12 reprises, créant ainsi une divergence avec la BCE et un risque relativement élevé de casser la croissance. Rappelons néanmoins que les origines de l'inflation aux États-Unis ne sont pas les mêmes qu'en Europe.



CHINE

Nous pouvons constater que la Chine garde un fonctionnement ambigu avec la Russie. Cependant, le pays dépend de l'Europe ainsi que des États-Unis par rapport à sa croissance provenant de ses exports vers ces continents. Nous pouvons donc douter que la Chine prenne le risque d'être sanctionnée à son tour, prenant également en compte les épargnes générées par les gérants d'actifs qui s'y rendent.



Déclarations fiscales

Le service de déclaration en ligne sera ouvert dès le 7 avril 2022 et jusqu'aux dates limites établies par département et par zone.

Les dates limites de déclaration pour les trois sont les suivantes :

Départements n°01 à 19 (zone 1) et non-résidents
Mercredi 25 mai 2022 à 23h59

Départements n°20 à 54 (zone 2)
Mardi 31 mai 2022 à 23h59

Départements n°55 à 974/976 (zone 3)
Mardi 7 juin 2022 à 23h59

Attention, la date limite de déclarations n°2071 et 2072 concernant les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) est fixée au



Mardi 3 mai 2022.



NS Groupe™ se réorganise et se restructure. Ainsi, sur les courriers que vous recevez des compagnies d'assurances, vous distinguerez le nom « GROUPE BALZAC ASSURANCES » à la place de « FRANCONSEIL ».

Ne vous inquiétez pas, vos conseillers n'ont pas changé.

[CONTACTEZ-NOUS !](#)

[ACCÈS CLIENT](#)

Avertissement

Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.



NS GROUPE
Votre gestion financière sur-mesure

NS GROUPE™ - ÉVREUX
NS CONSEILS PATRIMOINE & FINANCE
15 rue Saint Pierre - 27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 62 03 98

NS GROUPE™ - LILLE
SÉLECTION FRANCONSEIL
10 rue Faidherbe - 59000 Lille
Tél. : 03 20 42 01 17

NS GROUPE™ - PARIS
SÉLECTION FRANCONSEIL
205 rue Marcadet - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 26 50 14

